

ECHO

JOURNAL DES INTÉRÊTS D'AÏRE-LE LIGNON | NOVEMBRE 2016 | N°7

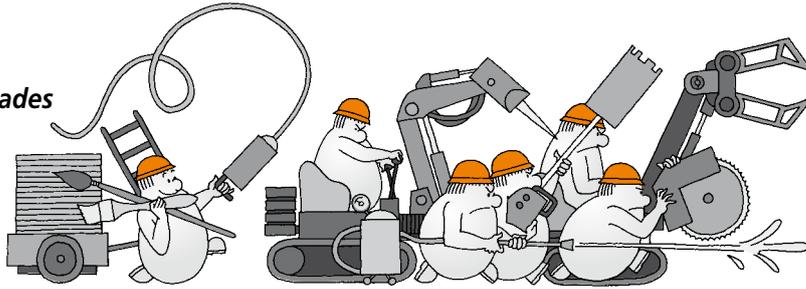


2016



démolition
assainissement de façades
désamiantage
sols sans joints

022 797 55 77
info@dmbsa.ch
www.dmbsa.ch



36^e Grand Salon du Santon de Provence
Ferme Sarasin - Grand-Saconnex
Du 25 novembre au 4 décembre 2016

Venez découvrir de nombreuses
nouveautés, des accessoires,
des santons, des crèches

Entrée libre

Ouvert de 9h à 18h tous les jours

47, chemin Edouard-Sarasin
Le Grand-Saconnex • Genève • Suisse

LIQUIDATION



Pharmacie des
Sens+

Livraison gratuite à domicile

T 022 797 27 37

F 022 797 27 38

contact@ph-sens.ch

Coupe Gordon-Bennett | Le Lignon

CAFÉ THÉÂTRE PETIT LANCY
du 11.11 > 17.12
Restaurant du TC Lancy - 9, ch de la Solitude
Parking Louis Bertrand - TPG arrêt Petit Lancy

VENEZ RIRE !

Homme - Femme mode d'emploi
vous avez demandé la suite !

Découvrez le menu *créole*
en plus des menus traditionnels

Spectacle à 19h45
Prix 30.- / 25.- AVS, étudiant
Repas à 21h00 menus de 40.- à 60.-

Myriam Hellé
Dominique Pouppier

079 158 4003

Lignon coiffure Tél: +41 22 970 15 15

Patrik

Centre commercial du Lignon - Genève

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

**NOUS FABRIQUONS ET RÉPARONS
VOTRE DENTIER**



H-R. Vetterli



022 797 26 30



R. Scotolati

- ✓ SERVICE À DOMICILE
- ✓ OUVERT TOUT L'ÉTÉ
- ✓ OUVERT DURANT LES FÊTES



Le spécialiste



de la prothèse
dentaire depuis
35 ans

ECHO

JOURNAL DES INTÉRÊTS D'AÏRE-LE LIGNON

www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

Cotisation annuelle 2016

CHF 30.- minimum | CCP 12-15388-4

Prochaine parution

16 décembre 2016

Dernier délai de remise des textes

02 décembre 2016



ÉDITORIAL

Mortel mois de novembre

4

L'ÉCHO DU MOIS

L'éphéméride
Echo du passé

5

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Conseil Municipal
Démographie

6-7

LA VIE DU QUARTIER

Paroisse catholique du Lignon
50 ans du Lignon
Souvenirs souvenirs
Le saviez-vous?

8-9

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Centre d'accueil pour requérants mineurs
Reprenons en main notre aéroport
Soirée choucroute annulée
Le troc jouets Lignon
Projet de la Bourdonnette

10-12

ÉCHOS D'AILLEURS

Grippe saisonnière et vaccination
Que fait la Police?
Assemblée annuelle des contrats de quartier

13

CHEZ VOUS

Chronique dionysiaque

14

VERNIER

Une Ville pas Commune

P 6



la Cité
des Vents
RESTAURANT • PIZZERIA
LOUNGE BAR • VINOThÈQUE

*Cuisine française et italienne
Pizza au feu de bois*

du lundi au vendredi, 4 plats du jour dès CHF 18.-

Parking à disposition à proximité

Rue Coupe Gordon-Bennett 3 - CH-1219 Le Lignon - Genève
Tél +41 22 797 10 70 - Fax +41 22 797 10 71
www.lacitedesvents.ch - info@lacitedesvents.ch

Robert Borgis, rédacteur



Impressum

Paraît 8 fois par an
Tirage de 5'000 exemplaires

Rédaction

Robert Borgis
T 022 970 13 60
rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10
1210 Châtelineau

Réalisation

AA Actual Pub SA
www.actualpub.ch

Photo couverture

© Blaise Lambert

Publicité

AA Actual Pub SA
info@actualpub.ch
T 022 343 0 343
Benoît Stolz
P 078 721 14 72
Dominique Poupaert
P 079 206 80 00

Site internet

www.aiali.ch

Editeur

Association des Intérêts
d'Aïre – Le Lignon

**Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur**
**Reproduction autorisée
avec mention de la source**

Abonnement de soutien

CCP 12-15388-4 (selon désir)

Comité 2015-2016

Président

Gjon Thaqi

Membres

Mmes Béatrice Besse,
Michèle Finger
MM. Francis Ballager;
Robert Borgis; Pierre Chevrier;
Alain Gaumann; Yves Magnin;
Roland Rey-Mermier;
Daniel Rochat

Membres suppléants

Mmes Monique Huissoud
et Yannick Lachat
M. Antoine Alarcon

MORTEL MOIS DE NOVEMBRE

Dix-huit feuillets du mois de novembre ont déjà été arrachés du calendrier quand notre bulletin sera dans vos boîtes aux lettres et, même si nous avons pu profiter d'une sympathique prolongation des beaux jours, le tapis des feuilles mortes sur le sol, les arbres qui se colorent de manière chatoyante, les gazons qui jaunissent nous confirment que nous nous acheminons vers l'hiver avec son atmosphère triste et froide.

Toutes ces feuilles mortes qui tombent sont comme des larmes de regret et l'arrivée de novembre, mois qui a la réputation d'être triste, gris, voire lugubre, peut-être dû au fait que les premiers jours de ce mois sont consacrés au souvenir de nos disparus avec La Toussaint et la Fête des morts qui, côté croyants chrétiens, sont un moment important de la liturgie, pour les non-chrétiens, il s'agit de célébrer la mémoire de proches disparus en leur «rendant visite» dans les cimetières. C'est l'usage qui a fait «fusionner» les deux célébrations dans l'esprit de beaucoup, et le fait que le 1er novembre soit, dans certains pays, un jour chômé incite les citoyens à aller visiter leurs morts dès la veille de la «vraie» fête des morts.

Peu importent les raisons (dogmatiques ou historiques) qui ont amené cette tradition – vieille de plusieurs siècles et qui se perpétue chaque année, en semant des milliers de fleurs de chrysanthème dans les cimetières – l'essentiel étant de prendre le temps de ce devoir de mémoire qui honore autant ceux qui y pensent que ceux à qui l'on pense!

Mais pourquoi des chrysanthèmes sur les tombes à la Toussaint? Cette fleur, originaire d'Extrême-Orient (Corée, Chine, Japon), créée par l'hybridation de plusieurs espèces sauvages fleurit naturellement en automne et résiste bien au gel: elle est donc parfaitement adaptée au climat automnal du début du mois de novembre.

En nous rappelant la mémoire de ceux dont nous avons pris congé, nous n'ajoutons rien à ce qui a été, mais en le faisant, peut-être cela nous servira-t-il à nous qui continuons à vivre? Il faut faire face à la vie et ses difficultés, il faut arriver à canaliser ses sentiments de révolte devant le départ d'un être cher, souvent trop tôt et apprendre à vivre sans sa présence, mais pour cela, il faut du temps!

Ce souvenir des trépassés remonte très loin dans l'histoire de l'humanité, même si certains le dénie, mais comme l'écrivait Martin Gray, dans son ouvrage «Le Livre de la vie»: «Etre fidèle à ceux qui sont morts ce n'est pas s'enfermer dans la douleur. Il faut continuer de creuser son sillon, droit et profond, comme ils l'auraient fait eux-mêmes, comme on l'aurait fait avec eux, pour eux. Etre fidèle à ceux qui sont morts, c'est vivre comme ils auraient vécu».

Il est vrai aussi que le rythme de notre vie quotidienne ne laisse pas beaucoup de place et de temps pour garder nos morts à côté des vivants. Aussi, il est donc bon, je pense, dans le tourbillon parfois infernal de notre vie, de trouver un temps, officiellement institué, de suivre la tradition de fleurir nos tombes et de se remémorer les années que nous avons vécues ensemble avec nos chers disparus, en prenant également le temps d'une visite dans les cimetières où ils reposent, tout en se rappelant cette maxime:

«Pourquoi serais-je hors de votre pensée simplement parce que je suis hors de votre vue?».

Avec cet éditorial, la rédaction et le Comité de l'Association tiennent à témoigner leur soutien et sympathie, par la pensée et l'amitié, à toutes celles et à tous ceux qui ont été, cette année, frappés dans leur affection par le deuil.



DERNIÈRE PARUTION 2016

16 décembre

**Délai de remise des
textes : 2 décembre**

L'ÉPHÉMÉRIDE

LE MOIS DE NOVEMBRE

Ce mois a reçu son nom de la place qu'il occupait dans l'année de Romulus, il était le neuvième; il n'est plus, aujourd'hui, que le onzième, depuis l'époque de la réforme du calendrier romain par Numa. Si l'on se réfère au calendrier révolutionnaire, Novembre correspondrait en gros (22 Octobre – 23 Novembre) à Brumaire (le bien nommé: le mois des brumes!). Donc ça y'est l'été est vraiment fini, en Octobre on peut encore avoir quelques espoirs et puis on a changé d'heure. Novembre c'est donc un mois tampon, entre l'été passé et les fêtes de Noël qui approchent.

Les Egyptiens, au mois d'Athyr, qui répond au mois de novembre, célébraient pendant quatre jours, après le 17 de ce mois, une fête lugubre en l'honneur du deuil de la déesse Isis, affligée de la perte d'Osiris son frère, que son mari Typhon avait tué. Cette fête s'appelait la recherche d'Osiris.

Les Romains célébraient, le 5 du mois, les Neptunales en l'honneur de Neptune. En ce jour, on faisait aussi le festin de Jupiter, et on appelait cette fête Lectisternium, parce qu'on dressait des lits dans les temples des Dieux pour y faire des festins.

Ce mois n'est guère aimé avec ces jours qui diminuent, cette nuit qui arrive à 17 heures, quand les jours baissent inéluctablement, alors notre moral en prend un coup et baisse aussi. C'est la déprime hivernale. Pour certains, Novembre est un beau mois, mais pour cela il faut aimer le gris!

Durant ce mois on célèbre La Toussaint, le 1^{er} novembre, au cours de laquelle sont honorés l'ensemble des saints reconnus par l'Église catholique romaine, y compris ceux qui ne sont pas sur le calendrier. Il ne faut pas confondre la Toussaint avec la fête des morts où l'Église catholique commémore les fidèles défunts le 2 novembre. Au Mexique, sous le nom de «el día de los Muertos», ont lieu un ensemble de célébrations de nature religieuse, commémoratives et festives destinées à honorer les défunts et à défier la mort.

Jusqu'au 30 novembre, les jours diminuent de 71 minutes et le 21 novembre, à 22h23, le Soleil entre dans le signe du **Sagittaire**, neuvième signe du zodiaque qui évolue entre l'automne et l'hiver. Ce signe est gouverné par la planète Jupiter, signe de la recherche de la sagesse.

Le natif du signe est un être à la personnalité fougueuse, rebelle, tout en restant conformiste, attachant beaucoup d'importance à la liberté. Il aime voyager. C'est aussi quelqu'un d'impatient: quand il commence quelque chose, il

risque à chaque fois de ne pas le terminer car il aime entamer plusieurs choses à la fois. Il est assez audacieux mais il garde la tête sur ses épaules. C'est aussi quelqu'un de généreux. Il peut avoir de très grandes ambitions dans ce qu'il fait. Le Sagittaire est très direct, très ouvert et il a la capacité de s'adapter à toutes les situations. Il aime toujours la nouveauté, ce qui fait qu'il opte pour les changements dans la mesure de ses possibilités. Il peut être franc à l'extrême, il n'hésite pas à dire ce qu'il pense même si cela peut être blessant.

Le caractère dominant du Sagittaire est son optimisme. Il oublie et pardonne du fond du cœur le mal qu'on lui a fait. Cependant c'est un être insatisfait. Il ne veut pas se contenter de ce qu'il a, ce qui fait qu'il peut être jaloux de ses connaissances quand il se met à se comparer constamment à eux. C'est quelqu'un qui déteste les habitudes bien prises, les routines quotidiennes. Il peut se monter impulsif et irréfléchi: agir d'abord réfléchir après. Du côté de son intelligence, c'est un être orgueilleux qui accepte difficilement les critiques. Sa grande susceptibilité fait de lui un être rebelle et parfois même arrogant, manquant parfois de tact et son amour propre qui va au-delà du raisonnable. Il est complexé et n'est pas très stable dans ses amitiés. Mais il n'empêche que c'est quelqu'un de chaleureux. Il a l'humour facile.

ÉCHO DU PASSÉ

Il y a 100 ans.

Le 4 novembre 1916, naissance à Denver (Colorado/USA) de **Ruth Mosko**, la plus jeune des dix enfants d'une famille d'immigrants judéo-polonais. Avec son époux Elliot Handler et le designer Harold Mattson, elle avait créé Mattel en 1945, un nom formé du Matt de Mattson et du El d'Elliot.

Elle est aussi devenue une femme d'affaires américaine qui a révolutionné l'industrie du jouet en 1959 en créant **la poupée Barbie**, du nom de sa fille Barbara, et la poupée Ken du nom de son fils Kenneth, dont la première a été présentée à l'American International Toy Fair de New York le 9 mars 1959 par sa créatrice et le succès a été immédiat pour ce nouveau genre de poupée.

La poitrine opulente, la taille fine et les longues jambes de Barbie allaient totalement à l'encontre du style rond et assexué des poupées de l'époque et firent date, par leur audace et leur réalisme, dans l'histoire du jouet pour petites filles.



Le dicton du mois

Brouillard en novembre, l'hiver sera tendre.

La pensée du mois

«Nous avons été ce que vous êtes. Vous deviendrez ce que nous sommes.»

Citation à l'entrée d'un cimetière

Le truc du mois

Conservez les bananes!

Tout d'abord, les bananes ne doivent jamais se mettre au réfrigérateur; en effet, en faisant cela, elles risquent de noircir particulièrement vite. La banane doit être conservée à l'air libre, à température ambiante.



Une astuce consiste à les séparer les unes des autres si l'on n'a pas l'intention de les consommer rapidement; ainsi, elles resteront fraîches bien plus longtemps que si elles sont conservées en régime. Dans ce cas, pour les conserver plusieurs jours, il est recommandé de les suspendre à un crochet, l'objectif étant qu'elles restent en l'air sans toucher quoi que ce soit.

Petites annonces

A donner

Métier à tisser ARN.

Contact

T 022 796 20 15

Votre petite annonce ici. CHF 2.- la ligne. Envoyez-nous votre texte à paraître à info@actualpub.ch

Cimetières

Échéance de concessions

Les intéressés qui désirent renouveler la concession des tombes des personnes inhumées dans les cimetières d'Aïre et de Vernier (ancien et nouveau) **en 1996**, ou dont le renouvellement est arrivé à échéance **en 2016**, sont invités à en informer l'administration municipale (coordonnées ci-dessous) **jusqu'au 31 mars 2017**.

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois, faute de quoi ils deviendront la propriété de la Ville qui en disposera à son gré, selon les besoins.

Pour les concessions de cases au columbarium non renouvelées, les cendres seront déposées, sans autre avertissement, dans un caveau cinéraire collectif.

Le Maire Pierre Ronget

Service des cimetières

case postale 520 | 1214 Vernier
T 022 306 06 30

Autorisations de construire

Du 23.09 au 04.11.2016

M. et Mme Staub-Sporri
extension rez-de-chaussée
intérieur ch. du Renard 56

M. et Mme Manca
transf. et extension maison
existante ch. des Platières 41

E. Bachmann
installation d'un portail
coulissant ch. des Grebattes 6

Dans la FAO du 14 octobre parution de la requête en autorisation de construire déposée par HIAG Immobilier Léman SA pour la construction d'un immeuble industriel et artisanal avec garage souterrain : modification du projet initial au ch. de la Verseuse 1.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 4 octobre 2016



Placé sous la présidence de M. Martin Staub (S), le délibératif a procédé, en début de séance, à la prestation de serment de M. Junior MAZOLO-MIKUNZI (S), domicilié aux Avanchets, en remplacement de M. Pablo Marin, démissionnaire.

Après les communications du Bureau et du Conseil administratif, les conseillers acceptent, à l'unanimité, le crédit de CHF 2'940'000.- destiné à la démolition et la reconstruction du Jardin Robinson du Lignon avec notamment l'aménagement de l'espace principal en salle polyvalente, divisible grâce à des cloisons mobiles, une cuisine équipée avec du matériel professionnel et la création d'une mezzanine au-dessus des sanitaires permettant d'offrir aux plus jeunes utilisateurs un espace de jeu et/ou de repos. Un bureau pour les animateurs, une grande terrasse agrémentée d'une zone couverte viendront compléter le programme

Le crédit de CHF 84'000.- pour l'aménagement d'un Centre musical dans l'édicule 10 des Nouvelles Libellules est accepté par 31 oui et une abstention. Unanimité pour le crédit de CHF 100'000.- destiné à couvrir les honoraires de l'étude pour la rénovation des façades de la Salle et du Centre sportif du Lignon. Il est procédé aux bouclements de divers crédits.

Par contre le crédit de CHF 162'000.- destiné à la réalisation d'une étude pour une passerelle au-dessus de l'avenue de l'Ain déclenche un long débat avec les interventions de M. Magnin (PDC-PDB-VL) qui demande d'attendre pour décider en raison du développement du secteur. Prennent également la parole MM Bron (PLR), Arduini (Ind.), Perroux (V), Martens (S), RoCHAT (Conseiller administratif) et Mme Roch (MCG). Alors que cette délibération avait été examinée, étudiée et acceptée par la Commission du génie civil et des équipements, tout le débat a recommencé en plénière (*ndlr le citoyen pourrait se demander à quoi sert le travail en commission*) pour finalement arriver à l'acceptation par 29 oui; 2 non (PDC-PDB-VL) et 1 abstention (MCG).

Le crédit de CHF 729'000.- pour les travaux nécessaires à l'aménagement de la place de Châtelaine (dite la Place Rouge) est accepté par 21 oui; 9 non (PDC-PDB-VL & MCG) et une abstention (MCG) après de nombreuses interventions qui ont, la plupart, relevé qu'il fallait faire quelque chose pour le village de Châtelaine.

Le crédit d'étude de CHF 125'000.- pour le réaménagement de la place du Lignon est accepté à l'unanimité, après que M. Magnin (PDC-PDB-VL) a fait une réserve concernant la suppression du stationnement devant la salle des fêtes et demandant que les utilisateurs et l'Association des intérêts d'Aïre soient entendus.

La cession gratuite à la Fondation pour les terrains industriels de Genève, d'une parcelle de 5m² (Ch. Grenet) est acceptée à l'unanimité, lors d'un vote immédiat.

Les projets de délibération du Conseil administratif relatifs aux jetons de présence des conseillers municipaux et des budgets pour 2017 sont pris en considération et transmis à la Commission des finances, après quelques mots du délégué aux finances, M. Pierre Ronget.

La demande de crédit de CHF 140'000.- destiné au remplacement du revêtement du petit terrain synthétique d'entraînements au Stade d'Aïre, proposée en vote immédiat, est acceptée à l'unanimité.

Au niveau des motions, celle du groupe socialiste pour la création d'un-e délégué-e à la famille pour mieux penser la politique familiale est prise en considération et envoyée à la Commission sociale.

Par 24 oui et 5 non, acceptation de la motion du groupe PDC-PDB-VL invitant le Conseil administratif à étudier, en collaboration avec les clubs sportifs communaux, les possibilités de coordination entre eux, de mutualisation des ressources, de mise à disposition de moyens communaux, ainsi que la refonte de la réglementation des subventions municipales aux sportifs.

Acceptation, à l'unanimité, de la motion PDC-PDB-VL visant à optimiser la sécurité au Lignon de manière générale et notamment à remplacer la passerelle piétonne du bas du Lignon par un pont praticable uniquement par les piétons, les cyclistes et les ayants droit (véhicules prioritaires d'intervention, des SIG et des services communaux), en collaboration avec les organes permanents de la coordination en cas de catastrophe en vue d'optimiser un itinéraire prioritaire pour la circulation des moyens d'intervention au sud de la cité du Lignon.

Par 25 oui et 2 abstentions, le Conseil a désigné, comme représentant du Groupe socialiste, M. Victor Marin, au sein du Comité de pilotage de Vernier-Village et comme représentant du Groupe MCG au conseil de fondation de la Fondation des maisons communales, M. Alain Primatesta

L'interpellation de Mme Mattenberger (PLR) et MM Staub (S) et Chillier (V) déclarant soutenir une presse locale forte et à même de jouer son rôle de quatrième pouvoir; s'opposer aux licenciements effectués par Tamedia au sein de la Tribune de Genève et en appeler aux autorités municipales et cantonales pour qu'elles fassent pression sur Tamedia afin que cette dernière revienne sur sa décision de licenciements, est acceptée par 26 oui et 1 non.

Dans les questions écrites, celle de Mme Vida Ahmari (V) relative à un arbre qui limite, à l'avenue du Lignon, la visibilité des conducteurs afin de savoir s'il est possible de déplacer cet arbre ou de placer un miroir qui permettrait de voir les voitures roulant en sens inverse.



Lance, Marie-Odile Rose, 1940, av. du Lignon 77

Loria née Duthel, Eliane Monique, 1941, rue du Grand-Bay 16

Mercado Hereida, Aracely, 1980, av. du Lignon 43 c/M. Gago Garcia

Muliri, Salvatore, 1930, av. de Crozet 8
Paley née Bachmann, Josiane Andrée 1940, ch. de l'Écu 1c/EMS La Châtelaine

Paupero, Antonio Bartolo, 1936, av. du Lignon 3

Perrette, Jean-Pierre, 1946, av. du Lignon 45
Salvi née Chiodero, Pierina, 1935, av. Henri-Golay 10b

Treffiletti, Domenico, 1948, av. du Lignon 59
Wanner née Marè, Jennifer Catherine, 1971, rue de la Coupe Gordon-Bennett 1c

LES GENS QUE NOUS AVONS AIMÉS NE SERONT PLUS JAMAIS OÙ ILS ÉTAIENT, MAIS ILS SONT PARTOUT OÙ NOUS SOMMES

(Saint Augustin)

† **M. TAMAS FÜLÖP**

La rédaction a appris, avec tristesse, le décès de Monsieur Tamas Fülöp, le 3 octobre 2016, à son domicile au Lignon, à l'âge de 88 ans.

D'origine hongroise, il avait, lors de l'assemblée générale de notre Association du 11 mars 1994, exprimé le vœu de s'intégrer au sein de notre Comité, dans lequel il collabora jusqu'en 2000, les dernières années, en raison de son état de santé, en qualité de membre adjoint. Les anciens se souviendront de ce collègue, calme et souriant, intervenant toujours avec pondération. Marié à Lili Eva née Aszodi, cette dernière est décédée le même jour que son époux à domicile également.

A sa famille nous renouvelons notre témoignage de vive sympathie et sincères condoléances.

Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire

24 heures sur 24 – 7 jours sur 7

Avenue de la Concorde 20

1203 Genève

022 418 60 00

Genève,
ville sociale et solidaire
www.ville-geneve.ch



Le bloc-notes du taupier

C'est avec un petit sourire au coin de l'œil que le taupier a pris connaissance, dans la presse genevoise, du compte-rendu de la remise, pour la troisième fois, par les associations «Actif-traffic» et «Pro Vélo» des prix récompensant les meilleures structures en matière de mobilité douce, mais aussi les pires pour les piétons et les cyclistes.



Au palmarès, il a pu relever que si le magistrat de la Ville de Genève, Rémy Pagani, a reçu le «soulier d'or» pour piétonisation du square de Chantepoulet, Vernier n'est pas demeuré en reste au niveau des récompenses, puisque que M. Yvan Rochat, Conseiller administratif, s'est vu remettre la «Rustine d'Or» pour les améliorations, pour les cyclistes, effectuées le long de la route du Bois-des-Frères, suite à son complet réaménagement.

Mais le taupier a aussi en mémoire que durant les travaux, l'Association avait du intervenir par courrier auprès des Autorités concernant l'aménagement de ladite piste cyclable et qu'une interpellation avait été déposée, à la séance du 15 décembre 2015, par le conseiller municipal MCG, François Ambrosio sur le même sujet. Interventions qui semblent avoir été pertinentes et qui ont porté leurs fruits.

DÉMOGRAPHIE

Décès annoncés du 25 septembre au 29 octobre 2016

Alcolea Cantaro, José Maria, 1937, av. du Lignon 79

Arcioni, Primo, 1937, av. du Lignon 62
Arifi née Aliu, Jahonë, 1982, rue François-Durafour 16

Domenjoz, Pierre Louis, 1935, rte de Peney 43a

Fülöp, Tamas, 1928, av. du Lignon 19*
Fülöp née Aszodi, Lili Eva, 1927, av. du Lignon 19

Gago Mercado, Chloé, 2014, av. du Lignon 43 c/M. Gago Garcia

Gomez Lopez, Juan, 1937, av. du Lignon 53
Haile, Tewelde, 1946, ch. de l'Écu 4
Jordan, Karl Ivo, 1930, av. de Crozet 32

Activités du quartier

Patinoire synthétique au Lignon
Installée, cette année, sur le mail devant la piscine du Lignon :

**Du 9 novembre 2016
au 26 février 2017**

HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 20h00 et mercredi de 12h00 à 20h00 | Samedi et dimanche de 09h30 à 16h30

Les patins sont mis à disposition gratuitement.

Bibliothèque vagabonde

HORAIRES

Mardi 14h00 à 17h00
Samedi 09h30 à 11h00

Afin de satisfaire au mieux le choix de nos clients, nous remercions les personnes qui désirent offrir des livres, **des volumes édités depuis 1990**, et en bon état bien évidemment.

Entrée libre, aucune inscription

Marché de Noël

Une exposition-vente d'objets artisanaux **les 1^{er} 2 et décembre, dans le Centre commercial du Lignon, durant ses horaires d'ouverture**, avec le soutien du Contrat de quartier d'Aire-Le Lignon.

Une occasion de découvrir ou retrouver les réalisations d'artisan-e-s de la région et peut-être trouver une idée pour les cadeaux de fin d'année.

PAROISSE CATHOLIQUE DU LIGNON

Enfin, arrive la fin des travaux de reconstruction de l'église.

Gros travail géré par les bénévoles de la paroisse et les architectes mandatés sans oublier tous les ouvriers qui ont réalisé cet ouvrage.

En 26 mois, l'église retrouve sa forme, aux mêmes dimensions, mais plus belle et plus confortable qu'avant. Les portes s'ouvriront à la fin de ce mois et vous pourrez ainsi découvrir 2 espaces :

- 1)** La chapelle de la Présence, ouverte en semaine, et permettant à tout un chacun de venir se recueillir et prier dans le silence.
- 2)** L'église, grand espace utilisé principalement pour les messes dominicales, les grandes célébrations (Première communion et confirmation, baptêmes, mariages, enterrements ainsi que des concerts ou spectacles).

Toutes les statues et images ayant disparu dans l'incendie, vous aurez la surprise de découvrir de nouvelles œuvres. Le montant total des travaux s'élève à CHF 4'200'000.- couvert par les assurances et CHF 300'000.- à charge de la paroisse (frais non couverts).

La journée inaugurale de l'église est prévue **le samedi 25 février 2017**, du matin jusqu'au soir, réservez déjà cette date. Ces espaces de calme et de recueillement, au cœur de la cité, se veulent ouverts à toutes et à tous, alors venez et prenez un moment dans ce lieu pour vous, pour rencontrer d'autres femmes, d'autres hommes.

Si vous trouvez ce lieu important, merci de nous aider financièrement, enveloppe au secrétariat ou CCP 12-18404-8. D'avance un grand merci.

Vincent Baertschi, Conseil de Paroisse
www.epiphanie.ch

50 ANS DU LIGNON

Les 30 septembre et 1^{er} octobre, les habitantes et les habitants étaient en fête avec la manifestation mise sur pied par la Plateforme des associations (PLATAL), présidée par Ivan Stuker, pour marquer le demi-siècle de l'arrivée des premiers habitants dans l'immeuble le plus long d'Europe, construit entre 1963 et 1971. Une fête pour les habitants et avec les habitants, même s'il a été difficile de faire «sortir» la population de la Cité, mais les participants ont été satisfaits du programme proposé par les organisateurs.

A l'issue de cette manifestation laissons la parole – ou plutôt la plume – au Président de l'Association organisatrice :

«Ca y est! La fête est finie et nous sortons de cet événement rempli de joie.

Malgré un temps maussade, les habitants ont pu circuler entre les différents espaces d'animations qui leur étaient proposés et nombreux de surcroît. La projection du film «Sweet Girls», tourné au Lignon, fut un succès, la salle était quasi remplie. Les archives et l'exposition photos de la construction de la Cité nous ont transportés à travers le temps, le village d'animation et les forains nous ont fait prendre de la hauteur. Les animaux du matin ont réveillé nos sens et les concerts du soir nous ont nourris de belles mélodies. Les stands de restaurations diverses nous ont fait savoureusement voyager. Que la fête fût belle!

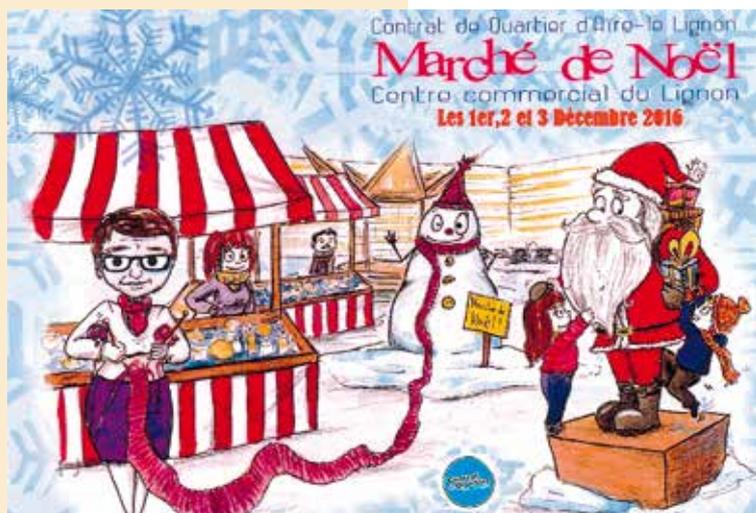
Les médias ont bien relayé cet événement (Vernier Vision, Actu Vernier, L'Echo d'Aire, Tdg.ch, etc.). Notre espoir puisse être que le regard des gens sur « cette petite ville, sympa comme un village » continue à être positif comme le sont les habitantes et habitants de cette cité.

Le comité d'organisation de cet événement a donné beaucoup de temps et d'énergie pour offrir à ce quartier de magnifiques moments. Je tenais à remercier spécialement tous les bénévoles engagés, le corps enseignant, et leur transmettre toute mon admiration et ma reconnaissance.

La PLATAL (Plate-forme des associations d'Aire le Lignon) continuera à soutenir des événements festifs sur le quartier et j'invite les associations du quartier non engagées dans la PLATAL à nous rejoindre pour renforcer celle-ci et donner à cette Plateforme une meilleure visibilité.

Merci à tous!

Ivan Stuker, Président Platal
platal1219lignon@gmail.com



SOUVENIRS, SOUVENIRS! LE SAVIEZ-VOUS?

Les premiers habitants de la Cité fêtés fin septembre, début octobre, n'ont pas connu, au début, un quotidien des plus faciles (environnement en chantier; manque de commerces, etc.), resté dans leur mémoire comme le démontre ce texte transmis par M. Philippe Aubert, maître principal à l'époque de la nouvelle école du Lignon.

«Les premiers jours scolaires furent très intenses cette année 1966... Chaque semaine de nouveaux élèves arrivaient avec leurs parents qui «débarquaient» par vagues successives selon le calendrier des mises à disposition des appartements.

Le maître principal – que j'étais – était chargé non seulement des inscriptions des enfants, mais aussi de répondre aux questions des adultes, préoccupés par les problèmes de la vie quotidienne. Les nouveaux habitants, en provenance des lieux hors de Genève, étaient très demandeurs. Je me souviens d'une famille chinoise dont les parents avaient été très contents que je vienne dans leur foyer pour leur donner des leçons de français.

Les voies d'accès à l'école représentaient une course d'obstacles pour les enfants... et les enseignants. Les jours de mauvais temps, les élèves récoltaient la boue du chantier, car ils ne suivaient pas obligatoirement les cheminements protégés. Le concierge de l'école et ses aides devaient s'armer de courage pour maintenir l'école en bon état de propreté.

Cette période fut pour moi très riche en découvertes et partages; j'avais le sentiment de participer à une création nouvelle d'une vie de société dans un habitat prévu pour 10'000 habitants, concentration nouvelle pour Genève.

Ce fut pour moi une formation complémentaire très profitable pour ma vie personnelle, professionnelle et civique. Cinquante ans après, j'en tire encore des fruits positifs dans mes réflexions sur la vie quotidienne d'aujourd'hui... ouverture, tolérance et partage!

Et merci à toutes celles et ceux qui ont organisé et à ceux qui ont participé à la fête des 50 ans.»

Philippe Aubert,
maître principal de l'école du Lignon 1966-1970

Le dimanche 8 octobre 1972 se déroulait l'inauguration officielle de la Cité du Lignon et, à cette occasion, les élèves des écoles enfantines et primaires du Lignon interprétaient, en première, sous la baguette de M. Claude Dupasquier et accompagnés par les musiciens de la Fanfare municipale de Vernier, dirigés par M. François Thomé, **Le chant du Lignon**, Oeuvre créée spécialement pour cette inauguration à l'heureuse l'initiative de Mme Michèle Buob, maîtresse principale de l'école enfantine, soutenue par ses collègues.



Mme Michèle Buob et sa classe en juin 1972

Un appel à la collaboration des habitants avait été lancé et un concours pour les paroles avait été organisé dans la Cité et le jury a retenu les poèmes de Mme Fedrigo et M. Zbinden, dont le refrain disait :

*Le cœur du Lignon qui bat,
Qui bat, qui bat...
Ton cœur, mon cœur,
Et nos cœurs et nos cœurs,
Vivant à l'unisson.*

*Chanter, aimer, peiner,
Travailler,
Rire et s'amuser
C'est notre vie,
C'est notre vie, La vie du Lignon*

La musique étant une composition de M. Claude De Coulon, en relevant encore qu'un disque 45 tours a été enregistré.



Les joyeux dimanches
PROCHAIN RENDEZ-VOUS
Dimanche 11 décembre à 12h15
au Centre de quartier du Lignon
AU MENU
choucroute et la marmite de l'Escalade

Une participation de CHF 10.– (minimum) par personne est demandée avec boisson et café inclus. Le vin en supplément.

Comme de coutume, en raison du nombre limité de places, **inscription jusqu'au vendredi précédent à 12h00 (dernier délai) par téléphone à M. Hatt 022 796 62 79 ou M. Turrini 022 796 28 53.**

L'Escalade au Lignon
Préau de l'école du Lignon

Vendredi 9 décembre
de 14h00 à 20h00

Le Corps enseignant du Lignon vous invite à commémorer, en famille, cette fête traditionnelle genevoise.

Les repas du Vendredi

Vous ne voulez pas toujours manger seul? Vous aimeriez partager un repas? Inscrivez-vous, de préférence par téléphone, à La Carambole (T 022 796 42 67) jusqu'au jeudi à 18h00.

Le prix du menu : CHF 6.-

INSCRIPTION

L'inscription est obligatoire pour les groupes de plus de 5 personnes.

Vous vous sentez l'âme d'un cordon-bleu ou faire découvrir vos recettes maison? Contactez donc l'équipe de la Carambole pour vous inscrire.

Des bénévoles pour aider au service ou à la préparation des repas sont rechercher activement.

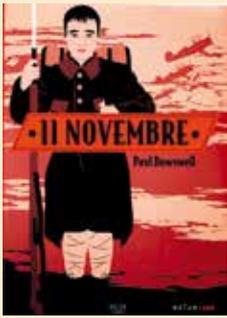
RENDEZ-VOUS EN 2016

À 12 HEURES

Au Centre de quartier du Lignon :
le 25 novembre, les 2, 9 et 16 décembre.

A la Ferme du Lignon :
le 23 décembre.

Un livre, un écho



11 novembre

De **Paul Dowswell**

Éditeur: Naïve

Trad. Christine Auché

Parution le 6 mars 2014

Roman dès 13 ans

Le mardi 11 novembre 1918, sur le front Ouest, du côté de la Belgique. Axel Meyer vient de s'engager dans l'armée allemande, alors qu'il n'a que 16 ans. Même si rien n'est mentionné clairement, Axel sait que l'armée allemande a subi de sévères défaites, d'où l'abaissement de l'âge pour s'engager et renouveler les soldats sur le front.

Will Franklin appartient lui à l'armée britannique. Il rejoint le groupe dans lequel son frère Jim est sergent. Terrorisé, le voilà aux portes des lignes ennemies.

Eddie Hertz est un aviateur américain, issu d'une riche famille d'origine allemande, émigrée aux Etats-Unis. Sans en avoir reçu l'ordre, il décolle espérant abattre un cinquième avion ennemi, ce qui ferait de lui un as!

A 4h du matin, dans le train du général Foch au milieu de la forêt de Compiègne, l'armistice est signé entre les Alliés et les Allemands. Mais la guerre ne prendra officiellement fin qu'à 11h. Pendant ces quelques heures et même dans les minutes qui suivent, d'autres soldats tomberont dans les différents camps.

11 novembre se concentre sur les dernières heures de la Première Guerre mondiale, ces heures où des milliers d'hommes

Suite colonne suivante

CENTRE D'ACCUEIL...

...pour requérants mineurs non accompagnés.



Dans ses communications au Conseil municipal, le Conseil administratif a informé avoir reçu, le 20 septembre, M. le Conseiller d'Etat Mauro POGGIA, accompagné de M. Christophe GIROD, Directeur général de l'Hospice général, ainsi que plusieurs collaborateurs et mandataires.

Lors de cette rencontre, le Conseil administratif a eu l'occasion d'exprimer clairement son insatisfaction sur la manière dont les informations, concernant l'implantation à Aire d'un projet de centre d'accueil pour les requérants mineurs non accompagnés (RMNA), ont été diffusées. Il a déploré en particulier les annonces, au mois de juin, en séance publique, (ndlr organisée par notre Association) puis devant le Conseil administratif, d'un projet surdimensionné, plus de 200 lits, qui ne correspondait pas du tout au projet qui avait été présenté précédemment.

L'exécutif verniolan, fort également des positions exprimées par le Conseil municipal à travers sa résolution R135 -16.06, a insisté sur le fait que l'appréciation d'un tel centre passait nécessairement par l'examen du volet architectural du projet, y compris les éléments portant sur la capacité d'accueil, mais également par un regard attentif sur le concept d'exploitation. A ce sujet, il a indiqué qu'il devait pouvoir comprendre qu'elles allaient être les valeurs et les moyens déployés pour favoriser l'accompagnement et l'intégration de ces jeunes. Enfin, il a souligné le fait que la Ville de Vernier ne devait pas voir sa situation financière obérée par l'implantation de ce centre.

Tant M. POGGIA que M. GIROD ont apporté des réponses claires sur le programme qui était finalement retenu. Le projet qui sera développé en vue de déposer une requête en autorisation

de construire comprendra 120 lits, dont 88 seront destinés à des jeunes. Le projet prévoira également 8 appartements destinés à des familles. Ce projet est, par rapport à celui évoqué en juin, ainsi réduit d'environ 1000 m² de sbp (surface brute de plancher), ce qui se traduit par la suppression d'un étage ainsi que d'une emprise au sol réduite.

M. POGGIA a confirmé que le site d'Aire était définitivement la localisation retenue par le Canton (ndlr c'est nous qui le sou-

lignons.) Il a insisté sur la nécessité de disposer d'une infrastructure pérenne de qualité pour faire face aux obligations que Genève a vis-à-vis de la Confédération.

S'agissant du volet d'exploitation, l'Hospice général a précisé qu'un concept d'encadrement serait présenté au moment du dépôt de la requête en autorisation de construire. Il s'appuiera sur celui qui est en train d'être développé pour le centre de l'Etoile. L'Hospice général a expliqué que ce concept allait s'appuyer sur les expériences de divers acteurs (FASe, BIE).

Dans ce contexte, le Conseil administratif a souhaité que les services de Vernier, en particulier le Service de la cohésion sociale, soit associé à l'élaboration de ce concept

Au vu des explications fournies, le Conseil administratif a indiqué qu'il pouvait poursuivre le dialogue. Il a manifesté très clairement le fait qu'il réservait son appréciation du projet, celle-ci ne pouvant intervenir qu'à partir d'un avant-projet architectural qui soit conforme aux engagements pris et donc d'un concept d'exploitation dont les qualités sur les volets d'encadrement et d'intégration soient conformes aux valeurs défendues par la Ville de Vernier.

Le Conseil municipal sera informé régulièrement (ndlr. et les habitants?) de l'évolution de ce dossier, étant précisé que le dépôt de la requête en autorisation de construire n'interviendra vraisemblablement pas avant fin décembre/début janvier.

Par ailleurs, une séance d'information publique sera organisée avant d'engager les procédures.

REPRENONS EN MAIN NOTRE AÉROPORT

Signez et faites signer l'initiative cantonale.

Au printemps 2015 notre association a soutenu l'initiative communale de Vernier pour la limitation des nuisances de l'aéroport et notamment le respect des heures de fermeture de celui-ci au trafic nocturne. Cette initiative a finalement été transformée en pétition avec 4'800 signatures.

Depuis lors une initiative cantonale a été lancée par 11 associations de riverains et de protection de l'environnement sous la dénomination CARPE (Coordination régionale pour un aéroport urbain, respectueux de la population et de l'environnement) afin que les décisions concernant le développement de l'aéroport soit prises à Genève et non pas uniquement à Berne comme actuellement.

TROIS RAISONS POUR SIGNER L'INITIATIVE

Sans contester l'activité actuelle de notre aéroport et ses apports importants pour l'économie genevoise, plusieurs indices sont inquiétants :

1) La Confédération entend fixer une planification rigide pour les aéroports suisses : le but, le périmètre requis, les grandes lignes de l'affectation, l'équipement, les conditions opérationnelles générales, les effets sur l'aménagement du territoire. Ce plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) est élaboré par l'Office fédéral de l'aviation civile avec les partenaires aéroportuaires. Il sera adopté par le Conseil fédéral au 2^e semestre 2017. C'est dire que Berne pilote nos aéroports et que les cantons, communes et habitants n'ont plus qu'à payer les infrastructures et accepter les nuisances.

2) Par ailleurs, la croissance prévue à Genève pour 2030 est très inquiétante : Nombre des passagers : de 15 à 25 millions soit + 66% en 14 ans ! Nombre des mouvements annuels : de 189'000 à 248'000 du +33% soit en 2030 en moyenne un mouvement toutes les 90 secondes, de 6h00 à 23h ou 24h ! Et après 2030 ?

3) Actuellement, la mission donnée aux aéroports suisses par l'OFAC est de «répondre à la demande». Ainsi les aéroports ont toute latitude pour développer les diverses catégories de services, des long-courriers à l'aviation privée en passant par le fret et la concurrence des Low-cost. L'aéroport de Genève attire les compagnies par une politique tarifaire également.. low-cost ! A quand les privatisations pour financer les infrastructures que l'aéroport ne pourra pas payer ? Qui paiera la facture ?

D'un côté on fixe des objectifs pour limiter les gaz à effet de serre (COP21) qui menacent les populations et de l'autre on laisse se développer les nuisances sans autre limite que de «répondre à la demande» ! Chercher l'erreur ! Les incidences sur l'environnement et sur la population sont et seront de plus en plus importantes :

- Une fréquence d'un atterrissage ou décollage toutes les 90 secondes est-ce supportable pour les riverains de l'aéroport ?
- L'augmentation des vols de nuit pour lesquels l'interdiction des mouvements entre 23h et 06h est déjà mise à mal depuis cet été par la suppression de certaines restrictions entre 22 et 24h... et au-delà.
- La perte de valeur des biens fonciers en raison des limitations de construction, de l'incertitude, de l'évolution des nuisances et des modifications de zones liées à la position arbitraire et fluctuante des courbes de bruit calculées par l'OFAC.
- La pollution sonore et chimique engendrée par la croissance annoncée, même si l'on peut espérer des améliorations technologiques des avions ou des techniques d'atterrissage, il est prévu qu'en 2030 l'aéroport produise 40% des émissions d'oxyde d'azote du canton, contre 20% actuellement.
- Les retombées économiques de l'aéroport, tant vantées, sont-elles et seront-elles encore avantageuses si l'on tient compte des coûts cachés pour la collectivité, en termes de santé publique, de mobilité, de foncier, d'atteinte à l'environnement.

Rien que les conséquences de l'activité aéroportuaire sur la santé coûtent plus de 50 millions de francs par an et atteindraient 72 millions de francs en 2030 si les prévisions sont réalisées. Est-ce que c'est ce développement que nous souhaitons pour notre aéroport urbain ? L'initiative vise à trouver un juste équilibre entre les aspects économiques et environnementaux par un regard des pouvoirs publics genevois sur les développements de notre aéroport.

Elle vient à point, parallèlement au PSIA, pour redonner un peu de poids aux riverains et aux élus locaux, surtout ceux de la rive droite qui le réclament face aux développements de leur commune, et au canton de Genève, afin que les destinées de l'aéroport urbain et de ses riverains ne soient pas uniquement pilotées par Berne.

ATTENTION

Seules les personnes de nationalité suisse, votant à Genève, peuvent signer l'initiative, **jusqu'au 30 novembre, dernier délai.**

Merci d'écrire lisiblement afin que votre signature ne soit pas invalidée.

Vous trouverez le texte de l'initiative sur le site : www.initiative-aeroport.ch

sont morts alors que l'armistice avait été signé dans la nuit. Mais la onzième heure du onzième jour du onzième mois, cela sonnait tellement bien...

Trois points de vue principaux, trois narrateurs, trois pays. Will Franklin, l'Anglais. Eddie Hertz, l'Américain. Axel Meyer, l'Allemand. Trois garçons, des lycéens, destinés à la boucherie. Trois motivations pour s'engager, trois caractères. Leur camp n'a pas d'importance et l'on s'attache et s'inquiète pour chacun d'entre eux.

Ce n'est pas un chef d'œuvre littéraire, mais c'est un témoignage intelligent et intéressant de cette période qui ne doit pas être oubliée. La formation d'historien de l'auteur explique cette minutieuse description des armes et des avions. Il retranscrit l'atmosphère des combats d'une telle manière que des images nous montent en tête. On sent le sol trembler sous les explosions des obus, on entend leur sifflement glaçant, on voit les volutes verdâtres des gaz qui se mêlent à la brume.

L'auteur, Paul Dowsell est un écrivain britannique né le 3 septembre 1957, à Chester, (Royaume-Uni) et publie son premier livre en 1991. Il écrit principalement pour les enfants et les adolescents. Aujourd'hui, il a publié plus de 60 livres, ayant pour thèmes principaux l'histoire, la géographie, la science ou encore l'histoire naturelle

Il a obtenu un diplôme d'Histoire à l'Université Goldsmiths. Il a ensuite commencé à travailler comme chercheur dans les musées et dans les maisons d'édition, tels que la BBC Books, le Musée de la Science de Londres et la British Library Sound Archive. Par la suite, il devient rédacteur et chef pour Usborne Publishing durant 8 ans. Depuis 1999, il consacre sa vie à l'écriture et à la musique avec son groupe Daring Adventure.



À votre bon droit

Yves Magnin
Avocat

Le fils de M. M a trouvé un téléphone portable par terre, manifestement perdu. Il veut le confier pour réparations auprès du revendeur officiel de la marque car il a été endommagé, puis pense le revendre. Son père s'en inquiète.

Il a bien raison de s'en préoccuper car il s'agit d'une bien mauvaise idée dont les conséquences peuvent être assez drastiques.

Le vol est une disposition connue de tous. Pour qu'il y ait vol, il faut que l'auteur soustraie la chose à autrui, c'est-à-dire qu'il brise sa possession.

Toutefois, l'art. 137 du Code pénal punit aussi celui qui s'approprie une chose mobilière appartenant à autrui pour se procurer un enrichissement illégitime.

Il y a bien appropriation avec un tel dessein lorsque le fils de M. M incorpore économiquement le téléphone dans son patrimoine pour le vendre: il veut en disposer alors comme propriétaire, sans pour autant en avoir la qualité.

S'il ne s'agit pas d'un vol, le fils de M. M se rend bien coupable d'appropriation illégitime, disposition nettement moins connue et qui réserve bien des surprises à des auteurs se pensant à l'abri.

Or, certains fournisseurs peuvent retracer les téléphones. En d'autres termes, il est bien probable qu'en se rendant chez le fournisseur pour reprendre le téléphone réparé, le fils de M. M n'y rencontre la police et n'y gagne qu'une condamnation pénale (peine privative de liberté de trois ans au plus ou peine pécuniaire), voire une inscription dans son casier judiciaire s'il est majeur... .

Bien mauvaise idée donc, d'autant que le Service des objets trouvés – rue des Glacis-de-Rive 5 – perçoit de celui qui vient récupérer son bien une récompense évaluée à 10% de la valeur globale de l'objet pour celui qui l'a découvert et remis.

SOIRÉE CHOUCROUTE ANNUELLE!

Dès les débuts, les fondateurs ont inclus dans l'activité de la jeune association l'idée d'offrir aux habitantes et habitants de la presqu'île une occasion de se retrouver, en toute convivialité, en organisant, en fin d'année, une soirée familiale avec au menu, **une succulente choucroute**, mijotée par les membres du comité (notamment MM. André Bessat et Hans Hofer) et placée, en raison de la période, sous le thème de l'Escalade, avec la traditionnelle marmite de la Mère Royaume, tradition qui s'est perpétuée au fil des années.

Malheureusement, le Comité a dû constater que ce type de manifestation (ou le menu) n'attirait plus les personnes et la participation diminuait d'année en année.

A cela, s'ajoutait la difficulté de trouver une date adéquate, la disponibilité des salles (suroccupées) et des bénévoles prêts à s'investir ont amené, peu à peu, le Comité à se poser la question s'il fallait continuer à organiser cette manifestation.

Le résultat peu encourageant de l'édition 2015 a donc fait pencher la balance et la décision a donc été prise:

Pas de soirée choucroute cette année 2016!

Une suppression non pas définitive, mais un essai pour relancer la participation avec un changement de date et de menu, en proposant **de nous retrouver au printemps 2017 autour d'un jambon à la broche et salade de pommes de terre.**

Tous nos regrets auprès des fidèles habitués de notre (ex) traditionnelle soirée de fin d'année et rendez-vous au printemps 2017. Merci d'en prendre bonne note.

LE TROC JOUETS LIGNON



Après plus de 40 éditions, le Troc Jouets Lignon tire sa révérence.

Souvenez-vous, lors des premières ventes, vous nous retrouviez sous la Paroisse Protestante, puis suite au succès, à la buvette de la salle des fêtes pour enfin investir la salle

Si vous souhaitez connaître vos droits ou avez besoin d'informations juridiques, n'hésitez pas à nous adresser vos questions, en mentionnant vos coordonnées, à l'Association des Intérêts d'Aire-Le Lignon, avenue du Lignon 27, 1219 Le Lignon OU par e-mail à magnin@e2r.ch. Pour chaque parution, nous déterminerons la ou les questions relevant d'un intérêt général. Me Yves Magnin, avocat au barreau de Genève, y répondra dans cette rubrique en garantissant naturellement l'anonymat des personnes concernées.

des fêtes dans sa totalité. En 1999 nous enregistrons 4856 articles et notre chiffre d'affaires atteignait presque les 20'000 chf. Les clients se bousculaient plus d'une heure avant l'ouverture des portes et l'attente aux caisses dépassait la demi-heure.

Ces trois dernières années, nous avons constaté un net désintérêt des clients: en 2015 nous avons réceptionné 2182 articles avec un pourcentage de vente de 44%, pour un chiffre d'affaires arrivant à CHF 5'152.-. Actuellement les familles sont sollicitées par un grand nombre de trocs qui fleurissent dans les différentes communes du canton sans oublier les vide-greniers, la rue est à vous et surtout les multiples sites internet.

De notre côté, il nous a été toujours plus difficile de trouver aussi bien des bénévoles qu'une salle des fêtes disponible aux mêmes dates. C'est ainsi que nous avons décidé de clore ce chapitre tout en restant à disposition de toute personne ou association intéressée à reprendre le flambeau, même sous un autre concept.

Les responsables du Troc Jouets Lignon
Josette Monnier et Gianna Felicissimo



L'équipe des bénévoles s'est retrouvée une dernière fois pour échanger plus de 40 ans de souvenirs autour d'un bon repas au restaurant de la piscine du Lignon.

PROJET DE LA BOURDONNETTE

Parution, dans la Feuille d'avis officielle (FAO) du 7 octobre, de l'arrêté du 5 octobre du Conseil d'Etat approuvant le plan localisé de quartier situé entre les chemins de la Bourdonnette, des Campanules et des Sellières.

Un recours avait été déposé, par notre Association, contre la loi N° 11.003 modifiant les limites de zones de cette région, ce qui lui a permis de s'impliquer dans l'élaboration du plan localisé de ce périmètre pour essayer d'aboutir à un résultat satisfaisant. Ce plan localisé de quartier ayant été approuvé, le **retrait du recours** a été décidé et annoncé au Tribunal par un courrier du 26 octobre.

GRIPPE SAISONNIÈRE ET VACCINATION

Comme chaque année, il est recommandé aux personnes à risque accru de complications ainsi qu'à leurs proches, de se faire vacciner contre la grippe saisonnière.

Cette vaccination peut être effectuée chez le médecin traitant qui connaît son patient et pourra ainsi répondre de manière personnalisée à ses questions.

Rappelons que les symptômes de la grippe peuvent être une forte fièvre, des douleurs musculaires et articulaires, ainsi que des maux de tête et de gorge. Pour les personnes de 65 ans et plus, les femmes enceintes et les malades chroniques, qui font partie des personnes à risque, la grippe peut entraîner de graves complications et la prévention la plus efficace est la vaccination, au moyen d'une injection annuelle. Le vaccin est un moyen de se protéger contre cette maladie très contagieuse et de ne pas la transmettre à son entourage familial et professionnel.



QUE FAIT LA POLICE ?

Les statistiques en quelques chiffres, de la police genevoise.

Durant la période estivale, selon le Service de presse de la police, le volume des cambriolages a été légèrement supérieur à celui de l'année passée, sans toutefois atteindre les seuils des années 2013-2014. En septembre, on constate une baisse de 10% par rapport au mois précédent.

Toutes les cibles sont en baisse. Par rapport au mois d'août 2016, les cas de cambriolages résidentiels baissent de 7% pour les appartements et de 12% pour les villas. Les cambriolages des commerces diminuent de 39 à 26 cas. et ceux des autres cibles diminuent de 4%.

PRÉVENTION

Avec le passage à l'heure d'hiver (le 30 octobre) la menace des cambriolages augmente en fin de journée. La nuit tombe alors que la majorité des gens travaille encore; les habitations sont dans l'obscurité et les cambrioleurs en profitent.

Il existe plusieurs astuces qui peuvent vous éviter ce genre de mésaventure. Simulez votre présence en activant diverses sources de lumière, au moyen de minuteries réglées pour fonctionner dès la tombée de la nuit, jusqu'à votre retour, en utilisant des lampes économiques qui ne chauffent pas et consomment peu d'énergie (LED par exemple).

Un autre stratagème est d'équiper l'extérieur de votre logement avec des détecteurs de mouvements qui enclenchent des éclairages à faible consommation également. Pour les appartements, il est également conseillé d'équiper ainsi les balcons des premiers étages.

Si vous sortez le soir, veillez à ce que votre logement paraisse occupé. Évitez que votre absence puisse être trop facilement repérable en laissant une lumière allumée.



ASSEMBLÉE ANNUELLE DES CONTRATS DE QUARTIER

Vernier-village – Avanchets – Châtelaine/Balexert – Libellules/ Gordon-Bennett – Aire-le Lignon.

Elle se déroulera le

MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016 À 18H30
À LA SALLE DES RESTAURANTS SCOLAIRES DU LIGNON (Rez inférieur de la Salle des fêtes)

Le contrat de quartier c'est créer, communiquer et réaliser ensemble un projet pour une meilleure qualité de vie du quartier.

La recette de Tante Lotte

C'est la période de la chasse et Tante Lotte vous propose une recette sans faire appel à du gibier, pas toujours apprécié par tous:

LAPIN CHASSEUR
FAÇON GRAND-MÈRE

Pour 4 personnes

4 belles cuisses de lapin - 50 g de beurre - 125 g de lardons non fumés - 3 gousses d'ail - 50 cl de vin blanc sec - 20 cl d'eau - 1 oignon de taille moyenne - 2 clous de girofle - 1 bouquet garni - 2 cuillère(s) à soupe de farine - 1 pincée de sel - 1 pincée de poivre moulu.

Epluchez l'oignon et piquez-le avec 2 clous de girofle.

Dans une grande casserole, faites chauffer 2 grosses noix de beurre (ou de margarine).

Quand ce liquide est bien chaud (il ne doit pas brûler), faites dorer les lardons quelques minutes.

Retirez les lardons, et remplacez-les par les cuisses de lapin. Elles doivent dorer sans jamais noircir. Remettez les lardons dans la casserole, et ajoutez la farine.

Versez le vin blanc sur le mélange, ainsi que le verre d'eau. Ajoutez le reste des assaisonnements (oignon, bouquet garni, ail). Salez et poivrez.

Couvrez la préparation et laissez cuire doucement pendant environ 90 minutes.

Votre lapin chasseur façon grand-mère est prêt! Vous pouvez le servir avec des pâtes fraîches.

Salle des fêtes du Lignon
RENDEZ-VOUS BAROQUES

Dimanche 27 novembre à 17h00

LA SERENISSIMA

Laurent Natrella (comédien)
& Les Folies Françaises

Mercredi 30 novembre à 20h00

IL TEATRO ALLA MODA

Gli incogniti & Amandine Beyer

Mardi 6 décembre à 20h00

UN NATALE A VENEZIA

Dagmar Saskova (soprano) &
l'Ensemble La Fenice, dir. Jean
Tubery. Un programme évoquant
la Cité des Doges durant la
période de l'Avent.

Temple du Lignon
Sérénade italienne

Dimanche 27 novembre à 18h00

Claude Régimbald, flûte et
Alessio Nebiolo, guitare.

Oeuvres de Carulli, Paganini, Giu-
liani, Mercadante et Rossini

Entrée libre, collecte

Salle des fêtes du Lignon
VERNIER – JEUNE PUBLIC

Samedi 3 décembre à 16h30

LA CHEMISE DE L'HOMME
HEUREUX

De Léon Tolstoï – Théâtre jeune
public dès 6 ans

Par la Compagnie ZUM-ZUM
THEATRE (Espagne)

Mise en scène Ramon Molins

Il était une fois un tsar qui tomba
gravement malade. Le diagnostic?
«Cet homme n'est pas heu-
reux». Le remède: «Il faut trouver
une personne heureuse et lui
demander sa chemise pour la
remettre au tsar».

CHRONIQUE DIONYSIAQUE

La femme est l'avenir de la vigne (seconde partie). Par Pierre Chevrier

Dans ma précédente chronique, j'ai expli-
qué comment, jusqu'au début du XIX^e
siècle, des femmes s'étaient retrouvées
à la tête de domaines viticoles fameux. C'était
pour la plupart des cas à l'occasion d'un destin
de vie contrarié et bien souvent par un veu-
rage. Au XX^e siècle, tout va changer. Lors de la
Seconde Guerre mondiale, on verra, avec quel
talent et quelle détermination, les femmes,
toutes générations confondues, ont pris soin
de leur vignoble alors que les pères, époux fils
étaient au front. Il faut prendre pour exemple
le millésime 1940. Lors des vendanges au
Château d'Yquem, les femmes ont accom-
pli le travail méticuleux et long des tries succes-
sives pour cueillir grain après grain le raisin
«plein rôti». Ce travail, nécessitant un nombre
répété de passages dans les rangs de vigne,
sera exécuté par les femmes qui vont ainsi initié
et réalisé toutes les opérations, de la vendange
à la mise en bouteilles, afin de réussir un vin
remarquable et quasi miraculeux en ces temps
troublés.



Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, les
femmes de ma génération vont par leur savoir
et leur talent s'affranchir en acquérant leur
indépendance, en gérant le vignoble familial
et en créant des cuvées personnalisées. Ainsi,
en Valais, **Marie-Thérèse Chappaz**, dénommée
«icone du vin suisse» par un guide tricolore, est
la personnalité la plus frappante de ce renou-
veau. A dix-sept ans, son père lui offre une vigne
dont elle décide personnellement de s'occuper.
Cela sera un déclic qui va la conduire à reprendre
le domaine familial dont des parcelles plantées
en 1924 de cépages arvine et ermitage, par
son grand-oncle Maurice Troillet (1880-1961),
ancien président du gouvernement valaisan. A
Fully, il construit en 1940 une demeure au lieu-
dit La Liaudisaz. Marie-Thérèse s'y installe en
1987 et y crée sa cave. Ici elle aime y recevoir
son oncle Maurice Chappaz, écrivain et poète,
accompagné de son épouse Corinna Bille, un
couple fusionnel de la littérature valaisanne.
Dès 1997, elle décide d'adapter à son vignoble
la culture en biodynamie, préparant «philtre et
tisanes» à base de décoctions de plantes, de
compost.



Madeleine Gay, œnologue vedette de la Maison
Provins et aujourd'hui jeune retraitée, est l'autre
grande dame du monde viticole valaisan. Elle
est à la base de la renaissance des cépages
autochtones. Dès 1981, avec discrétion mais
détermination, elle va expliquer sa vision qui va
la conduire à produire, sous le label «la Mémoire
du Temps», vingt cuvées mettant en évidence
les typicités des cépages valaisans. Avant
1980, «on avait 99% de fendant, pinot noir et
de gamay...» précise Madeleine. Avec elle, ce
sera le renouveau de cépages tels que l'arvine,
le cornalin, l'humagne et la syrah. Elle sera cou-
ronnée, à deux reprises, meilleure vigneronne
suisse de l'année, en 2008 et 2013. Merci à
Marie-Thérèse et Madeleine pour ces moments!

En achetant une vigne à Fully, **Caroline Frey**
a piqué ma curiosité. Trentenaire, visage de
madone et yeux pervenche, on ne peut qu'être
séduit. Elle est l'aînée des trois filles de Jean-
Jacques Frey, homme d'affaires avisé. Diplômée
et major de sa promotion de la Faculté d'œnologie
de Bordeaux, elle pourra compter sur le sou-
tien de son professeur, feu Denis Dubourdieu
(1949-2016) qui saura l'imposer à son père
pour reprendre le Château La Lagune à Ludon
(Haut Médoc). J'ai le souvenir ancien d'un «La
Lagune 1966» d'anthologie, mais depuis ce
domaine était tombé dans l'oubli. Avec Caroline
et douze millésimes plus tard, on retrouve un
cru subtil, élégant et charmeur... un vin de
madone! Elle saura aussi convertir les cent-dix
hectares de sa propriété à la culture biologique
dont la certification aura lieu cette année.



Avec ces portraits de femmes habitées par la
passion de la vigne et du vin, c'est faire entrer
dans le monde viti-vinicole plus d'attention, de
douceur et de sensibilité.

Lignon Esthétique



Maquillage permanent
Eye-liner
Sourcils

Catherine Lance
41, av. du Lignon
1219 Genève
022 796 86 11
Bus 7-9-23-51 Parking

www.lignonesthetique.ch

Laboratoire dentaire du Lignon

Guy Burdet
DEPUIS 1976 AU LIGNON



ENTRETIEN & RÉPARATION DE PROTHÈSES

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01



Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

REMBOURSE*
180.- CHF

PACK ENFANTS: MONTURE ET VERRES ANTIREFLETS*

OPTIC 2000
C.C ArCenter 1214 Vernier
022 341 45 40

* SOIT UN COÛT DE CHF 8.- (REDUCTION DE CHF 80.- CORRESPONDANT AU MONTANT REMBOURSE PAR LA CAISSE DE MALADIE, SELON LES CONDITIONS D'ASSURANCE DE BASE) VOIR CONDITIONS EN MAGASIN.

7, rue des Boudines 1217 Meyrin 022 785 01 55

Optique Plus

C.C. du Lignon 1219 Le Lignon 022 796 81 44

livraisons gratuites à domicile



pharmacie du lignon

Articles de droguerie
photos passeport
parfumerie - diététique

Homéopathie, Phytothérapie,
Bas de compression, Diabète
prix bas permanents sur les pilules contraceptives
produits de nettoyage Bio
Ecover, l'Arbre Vert
alimentation sans gluten
produits bébé

Articles de soin et Parfumerie :
10 % permanents

Tél. 022 796 51 44
Fax 022 797 46 17

Case postale 14, 1219 Le Lignon
Centre commercial du Lignon

info@pharmacielignon.ch

CAR WASH CENTER



24 h/24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER



PLANETE
Charmilles
centre commercial

DES SERVICES D'EXCEPTION

CENTRE COMMERCIAL PLANÈTE CHARMILLES - PROMENADE DE L'EUROPE 11

WWW.PLANETE-CHARMILLES.CH